



L'écho boinvillois

A la une...

Après un épisode hivernal court mais intense, nous allons maintenant pouvoir réparer nos routes abîmées par le sel et surtout par le gel.

Comme vous allez pouvoir le découvrir dans les pages qui suivent, d'importants chantiers sont prévus cette année encore.

Les travaux extérieurs de l'ensemble Mairie, Eglise, Ecole et Garderie sont maintenant terminés.

La sécurisation routière prévue aux abords de l'ensemble scolaire va donc démarrer dès la subvention obtenue.

Ce numéro de l'Echo est dense et comporte de nombreuses informations, lisez le avec attention.

Mais surtout, n'oubliez pas que cette année nous avons deux rendez-vous électoraux importants : l'Election de notre Président de la République et l'élection de notre Député.

Avec les beaux jours il pourrait être tentant de partir en week-end, mais toutefois je vous rappelle que voter est un acte civique et qu'il engage notre avenir et celui de notre commune.

Nous pouvons envisager notre droit de vote comme un devoir.

Dans ce numéro :

<i>Etat civil</i>	<i>2</i>
<i>Infos mairie</i>	<i>2-7</i>
<i>Environnement</i>	<i>7-8</i>
<i>Zoom sur</i>	<i>9-10</i>
<i>La vie des associations</i>	<i>11-12</i>
<i>Infos diverses</i>	<i>12</i>

Bien cordialement.

Jean-Louis FLORES



Etat civil de 2011

Bienvenue à :

Eléa TECHER, née le 25 juin 2011

Naissances



Mariages

Jean-Michel AUBRUN et Valérie SABATINO le 11 juin 2011

Stéphane LE GOVIC et Christel GOUHIER, le 8 octobre 2011

Hélène LEJEUNE, décédée le 20 novembre 2011



Décès



La mairie vous informe

L'essentiel du conseil municipal du 16 février 2012

- ⇒ Plan local d'urbanisme
Des subventions vont être demandées à l'Etat et au Conseil général pour l'élaboration du plan local d'urbanisme. Il restera 15000 € à investir dont la moitié sera prise en charge par la CAPY.
- ⇒ Prévention routière
Le conseil municipal a donné son accord pour attribuer une subvention de 100 € pour 2012.
- ⇒ Participation Voirie et Réseaux Nouveaux (PVRN)
Le conseil municipal a donné son accord à l'unanimité pour que la PVRN s'applique à 100% sur tout le territoire de la commune. Ainsi, les travaux de voirie et d'aménagement des réseaux pour les constructions neuves sur des terrains non desservis seront désormais à la charge des propriétaires.
- ⇒ Statuts de la CAPY
La communauté de communes a modifié ses statuts pour intégrer dans l'intérêt communautaire les questions liées au transport scolaire et à l'électricité, qui relèvent désormais de sa compétence. Le conseil municipal a donné son accord pour cette modification.



Rappel sur les actions du CCAS



Vous rencontrez des difficultés (argent, santé, perte d'autonomie liée à votre âge ou à la maladie, chômage...). Vous ne savez plus comment régler vos problèmes ni comment y faire face et vous ne savez plus à qui vous adresser...

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) a un rôle d'accompagnement, d'écoute et de soutien auprès des personnes en difficultés ou fragiles. En lien avec le Centre Intercommunal

d'actions sociale de la CAPY, il peut vous écouter, vous aider, et vous diriger si nécessaire vers une structure qualifiée, mais également mettre en place avec vous les moyens vous permettant de conserver le lien social qui vous manque... (suite de l'article en page 3).



La mairie vous informe

Rappel sur les actions du CCAS (suite)

Pour obtenir de l'aide, nous vous conseillons de vous faire connaître auprès de la Mairie de Boinville le Gaillard, ou auprès de l'un des membres du CCAS. Le cas échéant, si vous ne pouvez pas vous déplacer, un membre du CCAS peut se rendre à votre domicile (selon ses disponibilités).

Les membres du CCAS et de la mairie sont soumis au devoir de réserve et de confidentialité inhérent à chaque situation.

Le CCAS est constitué de :

Jean-Louis FLORES, Maire de Boinville le Gaillard,
 Michel BRISSET, 1er Adjoint au Maire,
 Jean BOSSAERT, 3ème Adjoint au Maire,
 Michèle BUNEL, Conseillère municipale,
 Claudine FLORES, Conseillère municipale,

Margaret DUMAS, Membre extérieur au Conseil,
 Anne LACOUR, Membre extérieur au Conseil,
 Guylaine LAROYE, Membre extérieur au Conseil,
 Elisabeth MASSON, Membre extérieur au Conseil.

Le CCAS est là pour vous et il mettra en œuvre tous les moyens dont il dispose pour vous soutenir... N'hésitez pas à le solliciter.

Bilan de l'année 2011 - Les réalisations

Les années 2008, 2009 et 2010 ont vu l'achèvement des gros travaux suivants :

- En voirie la fin de la traversée du Bréau, la route de liaison entre le cd116 et la déviation d'Ablis, le parking de la Mairie et le chemin d'accès à l'école,
- La fin des travaux de charpente et de couverture de l'église ainsi que le ravalement de la façade nord,
- La construction de la garderie liée à la rénovation-construction de l'école,
- Le changement des chauffages de la salle polyvalente.

L'année 2011 a été une année un peu plus tranquille en termes de travaux avec des dépenses moins importantes pour la commune :



L'aménagement du cimetière a été démarré :

- un relevé topographique a été réalisé,
- les renseignements de concession ont été enregistrés,
- un columbarium, un jardin du souvenir, un banc de repos et une stèle ont été installés.

Après avoir retrouvé avec grand plaisir le son de notre cloche fin décembre 2010, nous avons installé un cadran lumineux pour l'horloge.

Pour terminer l'ensemble école, garderie, mairie et église, le chantier le plus important de l'année a été celui de la façade nord de la mairie avec un ravalement, une isolation extérieure et un remplacement des menuiseries par des fenêtres haute isolation doublées de volets roulants





La mairie vous informe

Les travaux prévus en 2012

Aménagements de sécurité aux abords de l'école



Le conseil municipal a travaillé sur un projet d'aménagement de la route, des traversées et des trottoirs aux abords de l'école pour renforcer la sécurité de la circulation des piétons. Ce projet prévoit notamment l'amélioration de la signalisation du passage piétons et des moyens pour ralentir les véhicules à proximité de l'école.

Une autorisation a été demandée pour la réalisation des travaux, mais la DDT (direction départementale des territoires), également sollicitée pour sa participation financière, a indiqué qu'elle était défavorable à l'implantation de panneaux de stops sur la départementale.

Jean-Louis Florès a donc invité le Vice Président du Conseil Général à visiter les lieux et lui a exposé le projet d'aménagement souhaité par la Mairie.

Le conseil municipal est en attente de la réponse des services techniques du Département pour démarrer les travaux, mais rappelle qu'il s'agit d'un dossier prioritaire qu'il souhaite pouvoir traiter dans les meilleurs délais.

Voirie

L'enfouissement d'une partie des réseaux rue de la Gobeline devrait démarrer à la fin du 2ème semestre 2012. Ensuite, grâce à 2 plans triennaux d'aide à la voirie (2009 à 2011 et celui de 2012 à 2014), les travaux de réfection de la rue de la Gobeline à Bretonville seront réalisés, ainsi que ceux de l'impasse Malvoisine à Boinville Le Gaillard.

Ces travaux seront subventionnés à 70%.

Edf

S'agissant de la desserte électrique, les actions menées ces derniers mois par les communes de la CAPY ont porté leurs fruits.

Suite à une première pression auprès d'Edf, par le biais d'une pétition, des réunions bisannuelles entre la direction d'Erdf et les maires ont conduit à l'enfouissement de plus de 11km de lignes haute tension, à l'origine des principaux dysfonctionnements.

Comme les coupures continuaient, le conseil de communauté et les différents conseils municipaux, dont celui de Boinville le Gaillard, ont exigé la résolution de ces problèmes.

Depuis le mois de décembre, Boinville et ses hameaux sont alimentés par Rambouillet et non plus par le poste source d'Auneau. La fréquence des micro-coupures a depuis lors fortement diminué.

En parallèle, il semble qu'Erdf ait trouvé la source potentielle de ces dysfonctionnements.

Quelques explications sur la coupure électrique du 19 janvier...



Le jeudi 19 janvier, la commune a subi une coupure d'électricité qui a duré près de 7 heures pour certains habitants.

Un court-circuit ayant été détecté sur la ligne d'alimentation, les sécurités ont fonctionné immédiatement et l'électricité a été coupée sur le tronçon Orcemont-Boinville.

La partie défectueuse étant après Bretonville, le courant a immédiatement été rétabli en amont au moyen d'une intervention à distance.

Par contre il a fallu dépêcher une équipe sur place pour trouver la cause du problème : il s'agissait d'un isolateur fendu qu'il fallait remplacer. Au cours de la réparation, les techniciens se sont aperçus que cela avait entraîné un incident sur la tête de pylône qu'il était impératif de réparer.

Une nacelle supplémentaire ainsi qu'une grande grue de levage ont été mobilisées, en provenance de Maurepas, ce qui explique la durée de l'intervention.

Bon à savoir Vérifiez vos contrats d'assurance pour connaître la prise en compte des dommages électriques... En effet, c'est votre assurance personnelle qui prend en charge ces incidents, quelle qu'en soit la cause...





La mairie vous informe

DECLARATIONS PREALABLES - DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUIRE - MODIFICATIONS DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Nouvelles dispositions applicables à partir du 1er mars 2012.



Les modalités et les formulaires de demande de DP (Déclaration Préalable) et PC (Permis de Construire) évoluent au 1^{er} mars 2012.

En effet les notions de SHOB (Surface Hors Œuvre Brute) et SHON (Surface Hors Œuvre Nette) disparaissent. Elles sont remplacées par la surface de plancher de référence (SPR). Cette modification servira, entre autres, de base au calcul à la fiscalité de l'aménagement.

Les nouvelles versions des formulaires pour DP ou PC, notices explicatives, fiches d'aide au calcul de la SPR, ainsi que la « déclaration des éléments nécessaires au calcul des impositions » pour DP ou PC selon le cas, sont disponibles en mairie ou téléchargeables sur le site www.service-public.fr (rubrique logement - construction).

Pour le respect des délais d'instruction des dossiers

DP ou PC par la commission municipale « Permis Construire », par la DDT (Direction Départemental du Territoire) et selon le cas par les services des Bâtiments de France, **tous les dossiers DP ou PC doivent impérativement :**

- ✓ être constitués du nombre d'exemplaires demandés,
- ✓ comporter l'ensemble des pièces à fournir,
- ✓ Comporter le formulaire de « déclaration des éléments nécessaires au calcul des impositions »

Tout dossier non conforme sera de fait refusé pour pièces manquantes.

La commission « Permis Construire » rappelle que tous les travaux modifiant le permis de construire initial sont soumis DP ou PC. Il s'agit notamment des travaux suivants :

- extension de bâtiment, modifications de toiture (velux, lucarnes, panneaux solaires...),
- construction d'une annexe (abri de jardin, garage, dépendance...), piscine (autre que les structures gonflables),
- modifications de façade (ravalement, changement de fenêtre, de volets...),
- modifications ou construction d'une clôture, portail... etc.,

Les dossiers doivent être constitués selon les règles édictées au 1^{er} mars 2012.

En cas de doute pour constituer votre dossier ou si vous vous posez des questions par rapport au POS (Plan d'Occupation des Sols), nous vous invitons à prendre conseil auprès du secrétariat de la mairie, ou à demander un rendez vous avec les membres de la commission « Permis de Construire ».

Nouveau lieu de permanence pour la mission locale de Rambouillet

La mission locale accompagne les jeunes de 16 à 25 ans dans toutes les étapes de leur insertion socio-professionnelle : l'orientation, la formation, l'emploi et la vie quotidienne : santé, logement, culture, justice, etc.

Depuis le mois de février, la permanence d'Ablis a lieu dans les locaux de la CAPY, **les 1ers et 3èmes jeudis du mois : CAPY - Place Emile Perrot (derrière la mairie) 78660 ABLIS - Tél. : 01 30 46 07 56.**



La mairie vous informe

Garderie

Garderie et transport scolaire

Le lundi 6 février, compte tenu des conditions climatiques, le préfet des Yvelines a publié un arrêté de suspension du transport scolaire. Le bus de ramassage scolaire qui dessert habituellement les écoles de Boinville le Gaillard et d'Allainville aux Bois n'a donc pas circulé ce jour là.

Faute d'informations sur ce point, quelques familles ont déposé leurs enfants à la garderie le lundi matin, mais sans transport scolaire, les enfants n'ont pas pu se rendre à la maternelle, ce qui a contraint la mairie à accueillir les enfants toute la journée à la garderie.

A l'avenir, lorsque le transport scolaire sera supprimé, une affiche sera apposée à la garderie pour informer les parents que la garderie ne peut accueillir les enfants devant se rendre à l'école maternelle d'Allainville aux Bois et l'équipe d'animation relaiera cette information aux parents.

Retour sur les activités proposées pendant les vacances scolaires de février



14 enfants ont bénéficié d'une sortie le jeudi 23 février au parc d'attractions d'intérieur HappyLand de Mainvilliers. On y trouve un ensemble de châteaux gonflables, une structure géante avec toboggan et une piscine à balles. Les enfants sont toujours aussi friands de ce genre de sortie, les rires sont garantis.

Une seconde sortie était programmée au bowling de Rambouillet. Pour des raisons d'organisation concernant le transport, cette dernière a été annulée. Elle sera reportée et aura lieu pendant les vacances de printemps.

Les jardins d'éveil proposés par le Relais d'Assistants Maternelles

Les assistantes maternelles de Boinville le Gaillard peuvent se retrouver un lundi par mois dans l'annexe de la salle polyvalente (ancienne salle jeunes), pour participer avec les enfants dont elles ont la garde à un jardin d'éveil animé par la directrice du RAM d'Ablis. Cette rencontre permet aux assistantes maternelles de se retrouver et d'échanger sur l'accompagnement des enfants. Au travers d'ateliers proposés, de jeux mis à disposition, de nouvelles interactions entre les enfants peuvent se mettre en place.

Petits rappels concernant le RAM :

Les parents employeurs sont également concernés par ce service. Des permanences administratives au Relais d'Ablis sont ouvertes au public le mardi de 13h30 à 15h30, le jeudi de 13h30 à 18h30, le premier samedi de chaque mois de 9h à 12h30 ou sur rendez-vous.

Le Relais d'Assistants Maternelles est un service municipal gratuit à l'intention des familles, des assistantes maternelles et des enfants. Il n'est pas un organisme employeur. Il apporte aux familles des informations et des conseils en matière d'accueil d'enfant chez une assistante maternelle, il propose une aide dans les démarches liées à la fonction d'employeur (contrat de travail, convention collective...).

Le relais informe les assistantes maternelles agréées ou souhaitant le devenir sur leurs droits et leur statut.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez contacter Mme Bonnamy-Balp, responsable du RAM au 01 30 46 06 21. RAM – 10 rue de la Mairie 78690 Ablis – ram-ablis@wanadoo.fr



La mairie vous informe

Accès à Internet

En 2011, la CAPY avait lancé une étude sur la desserte Internet de l'ensemble de son territoire.

Voici les résultats concernant la commune de Boinville Le Gaillard :

	Boinville		Bretonville		Le Bréau		Le petit Orme	
Nb de mesures	177		66		60		7	
Mesures > 512ko	160	90%	65	98%	24	40%	7	100%
Mesures > 1Mo	145	82%	56	85%	0	0%	7	100%
Mesures > 3Mo	48	27%	0	0%	0	0%	0	0%

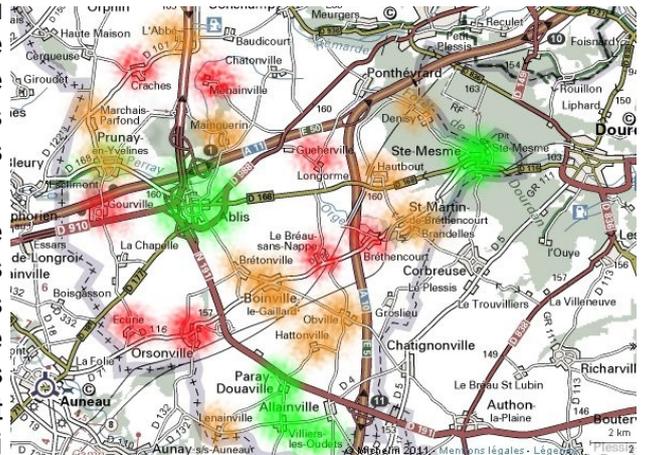
La carte ci-contre montre les résultats pour l'ensemble du territoire de la CAPY : les zones en rouge ont moins de 1 Mo (couverture ADSL très limitée), les zones en orange ont entre 1 et 3 Mo (couverture correcte, mais pas d'accès à l'option TV) et les zones en vert reçoivent plus de 3 Mo (ADSL correct et TV possible).

En parallèle, des dispositions ont été arrêtées par le conseil général des Yvelines, qui a défini un plan d'accès au haut débit pour l'ensemble des communes. Les opérateurs privés se sont engagés à câbler une centaine de communes du département mais les 160 communes rurales étant exclues de ce plan, le Conseil Général s'est engagé à apporter la fibre optique dans chaque foyer d'ici 6 ans au maximum.

C'est un chantier colossal avec 108 000 prises abonnés soit 17% des foyers du département, et un réseau en fibre optique de plus de 3200km.

Pour le territoire de la CAPY, 3000 lignes sont concernées pour 17km de fibre optique.

Le financement sera assuré à 80% par le Conseil Général et le solde sera à la charge des intercommunalités. La CAPY a bon espoir, avec son implication dans l'étude préliminaire de la couverture ADSL, d'être parmi les premiers retenus.



Environnement

Travaux d'extérieur... quelques rappels

L'arrêté préfectoral n°80-572 du 2 juillet 1980 impose l'interdiction de brûlage à l'air libre par les particuliers de tous déchets, verts et ménagers, quelle que soit leur nature. Cette interdiction est applicable toute l'année et sur l'ensemble du territoire des Yvelines.

Les déchets verts doivent être apportés en déchetterie ou déposés dans les conteneurs de la commune.

Vous pouvez également contacter la mairie pour obtenir gratuitement un éco-composteur, mis à disposition par Le SICTOM de la Région de Rambouillet.

Utilisation des engins à moteur

Les tondeuses, tronçonneuses et autres engins bruyants peuvent être utilisés :

Du lundi au vendredi

de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30

Le samedi

de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Le dimanche et les jours fériés

de 10h00 à 12h00





Environnement

Boinville dans le froid et la neige

Déneigement



Cette année, le conseil général des Yvelines, en charge de l'entretien des routes départementales, a eu recours à des conventions avec des agriculteurs volontaires pour assurer le déneigement de certaines routes. Pour ce qui concerne les environs de notre commune, une convention a été passée avec Monsieur Hillairet, exploitant agricole de Guéherville qui a pris en charge le déneigement de la départementale 116 de Sainte-Mesme à la RN191, de la déviation d'Ablis, ainsi que la départementale entre Ablis et Sainte-Mesme.

Comme les années passées, les employés municipaux ont assuré le déneigement de Boinville et de ses hameaux, avec le tracteur équipé de la nouvelle lame de déneigement achetée en 2011.

(L'écho adresse tous ses remerciements à Liliane Borzuch, qui a réalisé ce reportage photo à Bretonville)



Rupture de canalisation à Boinville Le Gaillard, le dimanche 12 février

Une rupture de canalisation a eu lieu en fin d'après-midi le dimanche 12 février dans la rue du Prieuré. Les services du SIAEP sont intervenus rapidement et ont tout mis en œuvre pour que la canalisation soit réparée malgré des conditions climatiques difficiles. Suite à cet incident, quelques riverains ont donc subi une coupure d'eau entre 17h30 à 23h30.

Le nouveau calendrier de ramassage des déchets a été distribué dans les boîtes aux lettres. Le voici :



calendrier

du service de collecte

du 1^{er} mars 2012 au 31 mars 2013

BOINVILLE LE GAILLARD

Ordures ménagères

collecte : tous les **vendredis** après-midi

Emballages - journaux - revues - magazines

collecte : un **vendredi** sur deux l'après-midi

	mars	avril	mai	juin	juillet	août	sept.	oct.	nov.	déc.		janv.	fév.	mars
2012	2			8	6	3			9	7	2013	4	1	1
	16	13	11		20	17	14	12		23		18	15	15
	30	27	25	22		31	28	26		21				

Verre

collecte : un **jeudi** sur quatre en journée

	mars	avril	mai	juin	juillet	août	sept.	oct.	nov.	déc.		janv.	fév.	mars	
2012	15	12	10	7	5	2					2013		14	14	
						30	27	25	22	20			17		

Horaires de collecte

Présentation des bacs la veille au soir pour les collectes du matin

Matin : de 5h00 à 12h00

Après-midi : de 12h00 à 20h00

Journée : de 8h00 à 17h00

N° Vert 0 800 49 50 61
www.sictomregionrambouillet.com



Zoom sur...

Boinville vu du ciel...

La Mairie et l'écho Boinvillois remercient Monsieur De Potter pour leur avoir accordé le droit d'usage de trois photos qu'il a faites de notre village vu du ciel.

Ce droit est réservé exclusivement aux publications de l'Echo Boinvillois ainsi qu'au site internet www.boinville-le-gaillard.fr,

Boinville-le-Gaillard le 15 août 2009

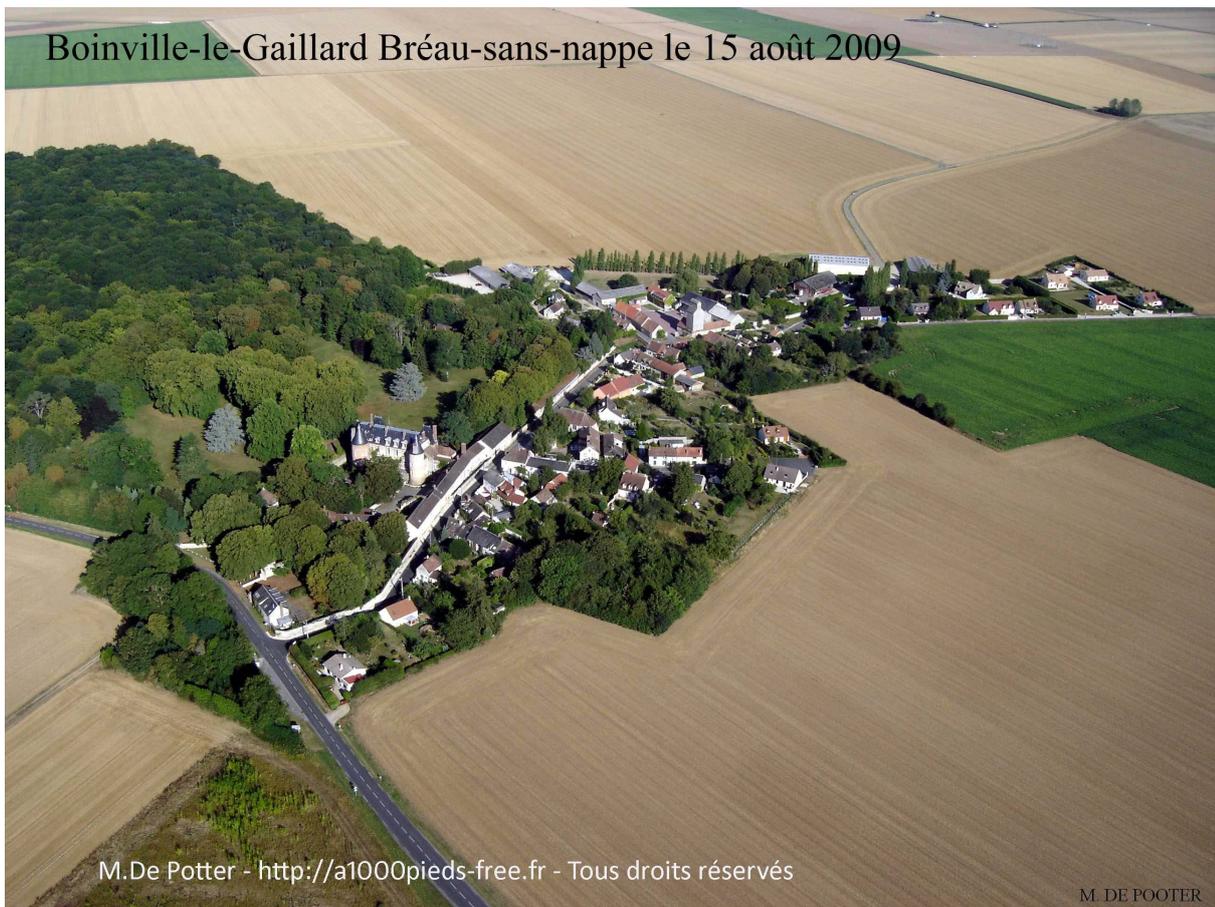


M.De Potter - <http://a1000pieds-free.fr> - Tous droits réservés

M. DE POTTER



Zoom sur... Boinville vu du ciel





Du côté des associations



Le Club des Hirondelles

Lors de notre dernière assemblée générale de l'association, nous avons élu nos représentants du bureau. Celui-ci est dorénavant constitué de :

Présidente : Mme ROBICHON
 Vice Président : Mr TETE
 Trésorière : Mme DUMAS
 Membres : Mme SINEAU - Mme QUILLON - Mme TETE - Mme PESCHOT - Mme BOUCART - Mme TETE

C'est avec entrain que nous nous sommes retrouvés lors du Loto, du réveillon de fin d'année, encore pleins du soleil que nous avons emmagasiné lors de notre escapade du mois de juin en Ardèche.

Après le contraste sévère du climat de cet hiver, nos rendez vous ont repris avec le concours de belote qui s'est déroulé le 4 mars.

Le printemps reviendra lors de notre traditionnel « Choucroute » victime de son succès, car déjà « complète ». Nous avons dû clore les inscriptions faute de places.

Le 4 avril nous organisons une sortie à Vierzon, avec déjeuner spectacle au National Palace. Départ à 10h - Retour à 19h. Prix de la journée : 65 € Tout compris.

Enfin du **18 au 24 juin**, pour notre voyage de fin de saison, nous irons en Alsace.

Pour ces deux sorties, il reste des places, pour tous renseignements et réservations, contacter Mme ROBICHON.



50^{ème} ANNIVERSAIRE DU CESSER LE FEU « GUERRE D'ALGERIE »

Le lundi 19 mars 2012, la commémoration a eu lieu au Monument aux Morts de BOINVILLE le GAILLARD, puis à ABLIS.

Le 1^{er} avril 2012 la FNACA d'ABIS organise un déjeuner dansant. Prix 32€
 Inscriptions et renseignements auprès de Mme ROBICHON Boinville le Gaillard

Boinville jeunesse

- ★ L'association organise en partenariat avec la troupe de l'Etoile Ablisienne une représentation théâtrale à la salle polyvalente de Boinville, **le samedi 21 avril : Un air de famille**, une comédie de Jean-Pierre Bacri et Agnès Jaoui.
- ★ Cette année, **la kermesse change de formule : elle est organisée en partenariat avec la garderie centre de loisirs. Elle aura lieu le samedi 16 juin**, de 14h30 à 18h. L'accès est ouvert à tous et nous vous attendons nombreux pour passer un agréable moment autour des stands de jeux ou de la buvette.

Envie de donner un coup de main ? Les personnes souhaitant participer à l'organisation de cette manifestation (pour tenir un stand ou aider à l'installation ou au rangement) sont invitées à se manifester auprès de la Mairie.



Du côté des associations

L'OSASC

Faute d'un nombre suffisant d'inscrits, l'OSASC a dû annuler la soirée salsa initialement prévue le 17 mars. Prochain rendez-vous le 13 juillet pour la fête nationale.



Infos diverses

Cambriolages

La Mairie remercie les personnes ayant bien réagi lorsqu'elles ont vu une voiture leur semblant suspecte tourner à Bretonville et qu'elles ont noté le numéro de la plaque minéralogique.

Une maison ayant été cambriolée, les gendarmes ont pu interpellé les auteurs dès le lendemain grâce à cette aide citoyenne.

Maison de santé Pluridisciplinaire à Ablis

Les médecins (Dr Gauthier Marie Christine et Dr Bataille Catherine) ainsi que l'infirmière (Mme Thirion Laurence) ont intégré le **28 février 2012** les nouveaux locaux de la "**Maison de Santé Pluridisciplinaire**" située **9, rue du Heaume à Ablis**.

ANNONCES

Tarif de publication pour les professionnels : 50 €

Bonjour, j'effectue le trajet Corbreuse à Les Ulis du mardi au samedi. Je prends l'autoroute à Dourdan à 8h15 et pars de mon lieu de travail à 18h15. Je recherche une personne pour covoiturer de façon sympathique par l'alternance de véhicule, un ou quelques jours de la semaine. Il m'est possible de modifier de +/- 15 minutes mes horaires pour vous arranger. Alors si vous souhaitez voyager en sécurité et de manière confortable, contactez-moi au 07.60.08.78.22. A bientôt, Mme Jeuneau.

Agence de voyages à Ablis



Organisation de séjours, circuits, voyages sur mesure, week-ends, croisières...

ZA Ablis Nord – 78660 ABLIS - 01 30 46 07 13 – agence@ecrindumonde.fr

www.ecrindumonde.fr



tous les messages et annonces à adresser au journal peuvent être déposés dans la corbeille qui se trouve au secrétariat de la Mairie

Rédacteur en chef Jean-Louis Florès

Rédacteurs / concepteurs Laurent Bodhuin, Michèle Bunel, Claudine Florès, Catherine Lachaussée